



Tél. 02 97 24 60 87

Fax. 02 97 24 55 98

**Horaires :** du lundi au vendredi de 08h30 à 12h, et de 14h à 17h (fermé le mercredi après-midi).  
le samedi de 9h à 12h.

**Courriel :** accueil@locoal-mendon.fr

**Site :** www.locoal-mendon.fr

#### PERMANENCES

(sur rendez-vous)

**M. MAJOU Jean-Maurice, Maire**

jean-maurice.majou@locoal-mendon.fr

*Lundi : 10H à 12H*

*Samedi : 10H à 12H*

**M. THUNET Gilles, Adjoint Environnement, Culture, Associations, Communication, Sport**

gilles.thunet@locoal-mendon.fr

*Samedi : 10H à 12H*

**Mme BESNARD Catherine, Adjointe Jeunesse, Affaires scolaires et social et C.C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale)**

catherine.besnard@locoal-mendon.fr

*Vendredi : 10H à 12H*

**Mme GOUELLO Elizabeth, Adjointe Relations Intercommunales**

elizabeth.gouello@locoal-mendon.fr

*Jeudi 10H à 12H*

**M. DEBETHUNE Nicolas, Adjoint Urbanisme, Travaux**

nicolas.debethune@locoal-mendon.fr

*Mardi : 10H à 12H*

**M. LE SENECHAL Ronan, Adjoint Suivi des Travaux**

**Mme DEHOVE Murielle, Conseillère déléguée à la culture**

**Mme RIEUX Murielle, Conseillère déléguée aux écoles**

**Assistante sociale : Mme SIMONOFF**

*1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois de 14H à 16H*  
02 97 30 27 50

# L'IMMEDIAT

« Petit Echo » des informations municipales n° 101

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 17 MAI 2016

1. Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 21 janvier 2016

2. Avis enquête publique : demande d'autorisation d'exploiter RIA Environnement

La Société RIA Environnement, créée en 2005 et située ZI de Kerstran à Brech, souhaite exploiter une installation de transit de déchets dangereux (eaux et boues hydrocarburées) et non dangereux (sables de curage). Cette opération est soumise à enquête publique et, de par la réglementation, une partie du territoire de la commune est touchée par le rayon d'affichage. L'enquête publique s'est terminée le 2 mai et le conseil municipal doit se prononcer sur ce projet.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, donne un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter de RIA Environnement.*

3. CLSH : convention avec la commune de Landaul

Le CLSH de Landaul ferme du 1<sup>er</sup> au 21 août. La Commune de Landaul demande s'il est possible de conventionner avec le CLSH.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, autorise le Maire à signer la convention avec la commune de Landaul avec les conditions suivantes :*

- les familles de Landaul payent le tarif Locoyal-Mendon et Landaul verse la différence entre ce tarif et le coût de revient de la journée ;
- compte tenu des travaux du restaurant scolaire et des contraintes que cela engendre, le nombre

maximum d'enfants de Landaul pouvant être accueilli est de 12 ;

- la commune de Landaul gère les inscriptions et communiquera les 12 dossiers.

#### 4. Projet Educatif Territorial

Comme pour les 2 dernières années scolaires, pour bénéficier de la dérogation relative à l'encadrement des enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, il convient d'autoriser le Maire à signer le Projet Educatif de Territoire pour une durée d'un an. Les seules modifications apportées sont les suivantes :

- les jours de TAP sont intervertis entre les 2 écoles ;
- l'école Hugues Auffray commencera 5mn plus tôt le matin.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, donne un avis favorable au PEDT et autorise le Maire à le signer*

#### 5. Modification du règlement Espace Jeune

Le règlement de l'espace jeune voté lors du conseil municipal du 8 mars, prévoit une adhésion annuelle de 20€ par jeune et, le cas échéant, un tarif complémentaire en fonction des activités réalisées. Il est proposé d'appliquer un principe identique à celui du centre de loisirs et de mettre en place l'aménagement suivant : lorsque 3 enfants et plus d'une même famille sont inscrits et participent à l'activité, remise de 5% sur le tarif appliqué à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve la modification du règlement intérieur de l'espace jeune.*

#### 6. Fixation redevance panneau publicitaire

L'entreprise Guyomard souhaite mettre en place un panneau signalétique sur l'abri bus situé route de Locoal, en face du 8 à 8. Le bureau municipal a donné un avis favorable sous réserve de paiement d'une redevance de 150€/an. L'autorisation n'est donnée que pour 1 an et, s'il y a d'autres demandes, elles seront traitées au cas par cas en fonction des lieux. Une démarche municipale est en cours avec les agriculteurs et ostréiculteurs de la commune sur l'affichage.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, donne un avis favorable à la mise en place de cette publicité et fixe à 150€/an la redevance.*

#### 7. Indemnité de gardiennage des églises

Pour 2016, le plafond indemnitaire appliqué pour le gardiennage des églises est de 119.55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune. La commune étant propriétaire de 2 églises, la somme maximale pouvant être versée au Recteur est de 239,10€.

*Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, fixe le montant de gardiennage des églises à 239,10€.*

#### 8. Questions diverses

Point sur AQTA :

- Les travaux de la zone de Poulvern sont en cours ;
- Une étude sur les déchets, un schéma sur le sport, un diagnostic culture/tourisme, une étude sur les pistes cyclables, une étude sur le plan climat air énergie, et un schéma de mutualisation sont en cours ;
- La nouvelle station d'épuration de la commune et l'extension de l'assainissement collectif à Lapaul ont été budgétisés par AQTA en 2017 pour la première (2 500 000€) et 2018 pour la deuxième opération (500 000€).

Prochain Conseil Municipal : Lundi 27 juin à 20h30

***Le compte rendu intégral du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune***

### INFORMATIONS DIVERSES

#### Rédadeg

La municipalité, le Bagad Roñsed-Mor et les membres de la commission Trophée souhaitent vivement remercier les bénévoles. Vous avez participé à la réussite du 30ème Trophée Roñsed-Mor qui accueillait l'arrivée de la Redadeg. Un grand MERCI à toutes les personnes qui se sont investis à titre personnel ou au nom de leur association.

#### Fête de la musique

La fête de la musique aura lieu le vendredi 17 juin. La programmation est à découvrir sur le site internet de la commune. Vous souhaitez monter sur scène ? Il est encore temps de s'inscrire auprès de J-Pierre BAYON au 063271059

### Ligne du soleil

Fort de l'engouement de l'année dernière, le service de transport vers les plages sera reconduit cet été. Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.

### Cètavoir : Expo et Projection

#### Afrique du Sud

Dix membres de Cètavoir ont effectué un voyage-safari photo en Afrique du Sud en mars dernier et en ont rapporté quantité de photos et de films.

Une sélection de ces documents, ainsi que des guides, des cartes, des albums etc. vous seront présentés les :

**Samedi 04 et Dimanche 05 juin à la salle du Bourg.**

L'exposition sera ouverte de 10 heures à 19 heures, les projections auront lieu à 11 heures et 17 heures.

Cètavoir vous y attend nombreux !

### Nettoyage des plages de Locoal

**Dimanche 12 Juin**, l'association "Les Mains Dans

Le Sable" en partenariat avec la municipalité donnent rendez-vous à midi sur la place de Locoal pour un Pique-Nique sur le thème "Zéro Déchet".

Après le repas, les groupes se formeront pour nettoyer la plage de Locoal avant de se diriger vers la "Balade de Cadoudal" pour poursuivre le ramassage.

Les gants et les sacs seront fournis.

<http://lesmainsdanslesable.com>

### Troc Noz

L'Hermine Hand-Ball et En Arvoriz s'associent pour organiser leur 1<sup>er</sup> Troc-Noz qui aura lieu le **Samedi 02 juillet** à la salle Emeraude. Renseignements et réservations au 07 68 20 90 46, 07 68 44 80 73 ou par mail à : [trocnoz.lm@gmail.com](mailto:trocnoz.lm@gmail.com).

### Randonnée Nocturne

**Samedi 17 septembre** : « Baleadenn Noz » randonnée nocturne et gourmande à Locoal-Mendon organisée par l'APEL de l'école Notre Dames des Fleurs.

### Atelier « Familles en route vers le zéro déchet »

Le collectif citoyen « Courage AQTA Osez le Zéro Déchet », actif sur l'ensemble des communes du Pays d'Auray, a lancé en début d'année 2016 l'atelier « Familles en route vers le Zéro Déchet »... pour les familles et tous les citoyens intéressés pour se mettre en route vers une vie simple et sans poubelle ... Cet atelier est animé par Julie Guépin via le site internet « L'ère du Zéro Déchet », un espace où les familles désireuses d'adopter le mode de vie Zéro Déchet, ou

du moins réduire ses poubelles, échangent idées, astuces et bonnes adresses.

Cet atelier propose depuis avril 2016 des rencontres sur l'ensemble des communes du Pays d'Auray, 25 dates en tout (24 communes d'AQTA et une date pour les 4 communes de Belle-Ile), pour partager et sensibiliser en faveur de la réduction des déchets.

Toutes les 2 semaines, le mardi soir généralement, dans une commune différente (un bar, une salle, un endroit sympa...), les personnes intéressées se retrouvent pour un moment convivial.

Des ateliers en 3 parties :

- Présentation de la démarche "en route vers le Zéro Déchet"

- Une astuce du jour ... *sur Locoal-Mendon le 7 juin « les sorties en extérieur »*

- Échanges – partages

**Mardi 7 juin, 21H00 Salle du Bourg**

**Entrée libre**

### La démarche "en route vers le Zéro Déchet"

Le mode de vie « zéro déchet » ne se limite pas à la réduction du volume de nos poubelles, c'est un état d'esprit, une envie de faire mieux, plus sain, plus simple et moins cher.

La démarche consiste à revoir ses habitudes de consommation et définir ce qui peut être changé afin de produire le moins de déchets possible.

Si tel est l'aboutissement de la démarche, il faut néanmoins passer par plusieurs étapes, qui peuvent sembler bien compliquées au premier abord, car il s'agit de changer ses habitudes... La clé c'est d'être organisé... en s'appuyant sur les 5 règles suivantes :

1. Refuser (ce dont nous n'avons pas besoin).
2. Réduire (préférer la qualité à la quantité).
3. Réutiliser (en donnant une seconde vie à ce que nous consommons).
4. Recycler (en faisant correctement le tri sélectif).
5. Composter

Plus concrètement il s'agit de diminuer le contenu de la poubelle grise (tout ce qui n'est pas recyclable) : composter est une des meilleures solutions pour commencer.

Viendra naturellement le tour de la poubelle jaune (tout ce qui est recyclable).

En appliquant cette règle vous-y parviendrez facilement !!

<http://lereduzerodechet.fr/>

<https://www.facebook.com/lereduzerodechetenpaysdauray/>

<http://courage-aqta.bzh/>

<https://www.facebook.com/courageAQTA/>

## Le collectif des Lucioles

Qui sont les Lucioles ?

Il s'agit d'un collectif de citoyens habitant le pourtour de la Ria d'Étel : Familles, couples, des personnes actives, retraités, jeunes et moins jeunes, ... bref toute personne (ou association) désireuse d'amorcer un changement, une transition pour vivre mieux en Ria d'Étel.

Pour qui ? Pour quoi ?

L'objectif général des Lucioles est d'améliorer le quotidien et le bien-vivre sur notre territoire. Le changement climatique, le nucléaire, la pollution, les déchets... vous en avez forcément entendu parler ! Et comme vous le savez, il est grand temps de faire quelque chose. Alors chez les Lucioles, nous avons décidé d'agir tout de suite et de manière bien concrète. Nous proposons régulièrement des événements ou des actions permettant, par exemple, de nous détacher du nucléaire, du pétrole, de réduire nos émissions carbone, de réduire nos déchets, de consommer bio et local... Des actions simples et à la portée de tous pour permettre de préserver notre belle Ria, nos dunes, nos plages et notre planète.

Et concrètement, que font les Lucioles ?

L'association a déjà mené de nombreuses actions dont vous avez peut-être entendu parler ou auxquelles vous avez déjà participé : le jardin partagé à St-Germain (Erdeven), les projections-débats au cinéma d'Étel (dont le film « Demain »), les 40 ans de la Main Verte, Alternatiba, le site « Familles en transition », des événements pour les enfants, ...

Plusieurs groupes de travail actifs tentent aussi de nouvelles pratiques/habitudes pour diminuer notre impact écologique au niveau des énergies, du climat, de l'habitat, des déplacements et de l'éducation.

Quels sont vos projets ?

Les Lucioles continuent leurs actions avec de nouvelles projections lors d'un événement autour de la transition concrète au quotidien le 5 juin, des réunions bimestrielles pour échanger, ... Nous envisageons aussi de créer une entreprise de production d'énergie photovoltaïque et sommes à la recherche de toitures bien orientées... à bon entendeur.

Nous ne manquons pas d'idées et nous sommes ouverts à toutes suggestions allant en ce sens !

Comment soutenir les Lucioles ?

Nous sommes une association Loi 1901 et tout le monde peut y adhérer. Si vous êtes curieux de nos actions, de nos idées, que vous voulez participer à cette transition écologique et vous impliquer concrètement dans notre collectif, vous êtes les bienvenus !

Les Lucioles – Ria d'Étel en Transition.

Courriel : [luciolesriatransition@gmail.com](mailto:luciolesriatransition@gmail.com)

Facebook :

<https://www.facebook.com/LUCIOLESRIATRANSITION>

Site internet :

<https://luciolesriatransition.wordpress.com/>

## L'accueil de jour d'Auray AMSADA Association Maintien et Soins à Domiciles des Personnes Agées

L'accueil de jour d'Auray, pour personnes âgées atteintes de pathologies de la mémoire, a ouvert ses portes en 2014. Il accueille 12 personnes chaque jour. Il est installé au 15 rue des peupliers au centre-ville d'Auray.

Il participe au maintien à domicile en proposant une journée différente qui permet d'alléger le quotidien et de créer un rendez-vous récréatif.

L'accueil de jour est une proposition permettant de répondre aux attentes de la personne âgée qui souhaite passer une bonne journée en compagnie, en réalisant des activités du quotidien et de loisir, dans le respect de ses goûts et de ses capacités, tenant compte des difficultés engendrées par la perte de mémoire grâce à l'accompagnement de professionnels de santé formés. Cela permet également à l'aidant de la personne accueillie de poursuivre ses occupations quotidiennes, en retrouvant un temps pour ses propres rendez-vous, loisirs ou tout simplement se reposer.

Qui peut en bénéficier ?

- Toute personne âgée de plus de 60 ans, pour laquelle a été diagnostiqué un trouble de la mémoire par un médecin, et qui vit à domicile.
- Dans une moindre mesure, les personnes de plus de 60 ans, ayant un handicap physique entraînant une perte de lien social et dont l'autonomie est compatible avec les conditions d'accueil proposées.

Une équipe pluridisciplinaire

- Ergothérapeute, psychomotricienne, psychologue, assistants de soins en gérontologie
- Infirmière, chauffeur / agent de service, secrétaire, secrétaire-comptable
- Responsable des structures de l'association.

Quel financement et quel coût pour la personne accueillie

La prise en charge est financée :

Par une dotation de soins, le Conseil Départemental et par la personne accueillie, qui s'acquitte du coût d'hébergement. Pour l'année 2016, le montant total (hébergement et dépendances) est de 40.65€/jour. Cela comprend le repas et le transport.

**Contact : Secrétariat Association : 02 97 50 74 72**

**Responsable : Mme TANGUY Dominique**